

Nous consulter pour de plus amples informations



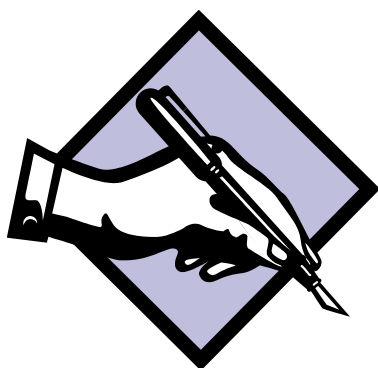
Réseau AISEC-Synergies
Association Interrégionale OUEST :

04. La Moignerie, 35120 LA BOUSSAC

☎ 02 99 80 08 87  -au prix d'une communication locale- 09 52 33 08 86  06 75 48 20 64
Mail : aisec.synergies-ouest@laposte.net Fax : 09 57 33 08 86

Fiche intervention n° 13 - Etudes & Conseil - année 2013

**ACCOMPAGNEMENT DE PROJET
CONSEIL SUR DOSSIER**



A destination de :

- associations, fédérations,
- comités d'entreprise,
- communes rurales ou péri urbaines,
- communautés de communes,
- autres collectivités.

Action proposée dans le cadre des activités d'étude et de conseil du Réseau.

Co-financements envisageables :
Leader, FSE, Fondations,
Aides communales, départementales
et/ou régionales à la vie associative

 **Copyrighted.com**
Registered & protected

Copyright :: All Rights Reserved
Registered :: 11/11/2013
MCN :: KIBJ-PCR3-2KMU-4BYH

Quoi ? Principale réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - relecture commentée de vos documents projet, en vue de leur amélioration. <p>Le conseil délivré porte sur la forme et sur le fond. Il ambitionne de développer l'efficacité de la communication de votre projet, comme à en développer la pertinence.</p>
Quand ? planification	<ul style="list-style-type: none"> - dès la phase de conception d'un projet quelle que soit son envergure, - et dès lors que des premiers documents (<i>plus ou moins finalisés</i>) ont été élaborés.
Qui ? pilotage	<p>Un pilote AISEC-Synergies,</p> <p>Le cas échéant, des membres militants (<i>volontaires ou salariés</i>) de l'association dotés de la compétence pour effectuer ces relectures et délivrer le conseil subséquent.</p>
Pourquoi ? Objectifs, Fondements & perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des pratiques qui s'inscrivent dans une démarche de projet construite, au service d'orientations clairement identifiées, - Développer des pratiques efficaces pour la conduite, l'organisation, le financement, la communication de votre projet.
Comment ? Méthodologie	<p>Le Pilote AISEC-Synergies procédera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la lecture de vos documents (<i>tels qu'adressés par mail</i>), - vous demandera, le cas échéant, des précisions, - établira un rapport de lecture, assorti de préconisations pour finaliser ou corriger vos documents.
Combien ? Quels coûts ?	<p>L'intervention du pilote AISEC-Synergies est facturée forfaitairement :</p> <p>Relecture commentée d'un document de moins de 10 pages, 100 € Relecture commentée d'un document de moins de 50 pages, 150 € Relecture commentée d'un document de moins de 100 pages, 200 €</p>
Où ? Territoires concernés	<p>Couverture nationale.</p>

Fiche intervention n° 13b – Etudes & Conseil – année 2013

ACCOMPAGNEMENT DE PROJET INTERVENTIONS VISANT À LA FORMALISATION

Quoi ? Principale réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - formalisation de votre projet. Réalisation d'un document support. Le conseil délivré porte sur la forme et sur le fond. Il ambitionne de développer l'efficacité de la communication de votre projet, comme à en développer la pertinence.
Quand ? planification	<ul style="list-style-type: none"> - dès la phase de conception d'un projet quelle que soit son envergure,
Qui ? pilotage	<p>Un pilote AISEC-Synergies, Le cas échéant, des membres militants (<i>volontaires ou salariés</i>) de l'association dotés de la compétence pour effectuer ces prestations et délivrer le conseil subséquent.</p>
Pourquoi ? Objectifs, Fondements & perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des pratiques qui s'inscrivent dans une démarche de projet construite, au service d'orientations clairement identifiées, - Développer des pratiques efficaces pour la conduite, l'organisation, le financement, la communication de votre projet.
Comment ? Méthodologie	<p>Le Pilote AISEC-Synergies procédera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la l'animation d'un à deux temps d'échanges visant à faire préciser par les promoteurs du projet les éléments de sa formalisation. - réalisera le document utilisable pour communiquer votre projet aux institutionnels et au public ; le développer.
Combien ? Quels coûts ?	<p>L'intervention du pilote AISEC-Synergies est facturée forfaitairement : 1000 € (une à deux réunion, échanges mails et téléphone, document final).</p>
Où ? Territoires concernés	<p>Couverture nationale.</p>

Fiche intervention n° 13c - Etudes & Conseil - année 2013

ACCOMPAGNEMENT DE PROJET FORFAIT CONSEIL ANNUEL

Quoi ? Principale réalisation	- accompagnement par le conseil des projets (<i>essentiellement associatifs</i>), en phase de développement.
Quand ? planification	- dans la continuité d'une prestation « conseil sur dossier » et/ou « formalisation »,
Qui ? pilotage	Un pilote AISEC-Synergies, Le cas échéant, des membres militants (<i>volontaires ou salariés</i>) de l'association dotés de la compétence pour effectuer ces prestations et délivrer le conseil subséquent.
Pourquoi ? Objectifs, Fondements & perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Vous faire bénéficier d'une « personne ressources », capable de répondre à vos interrogations quant au développement et à la conduite de votre projet, - Développer des pratiques efficaces pour la conduite, l'organisation, le financement, la communication de votre projet.
Comment ? Méthodologie	Le Pilote AISEC-Synergies : - sera joignable par mail et par téléphone. Il s'engage à fournir une réponse de qualité dans un délai adapté, à vos sollicitations (les réponses orales sont illimitées, les réponses par mail plafonnées à 24). - La prestation ne prévoit ni rencontre physique, ni rédaction de documents finalisés.
Combien ? Quels coûts ?	L'intervention du pilote AISEC-Synergies est facturée forfaitairement : 500 € (telle que décrite à la rubrique « comment » - des prestations complémentaire « à façon » sont possibles sur la base ordinaire de 1000€/J/I).
Où ? Territoires concernés	Couverture nationale.